

## **Avis aux actionnaires du Compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025**

Paris, le 14 Décembre 2023

### **Objet : Prolongation de la période de souscription sans droits d'entrée acquis au Compartiment**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire de GEFIP OBLIGATIONS 2025 (action P - ISIN : **FR001400CDY9** et action I - ISIN : **FR001400CDZ6**) (ci-après « **le Compartiment** »), un compartiment de la SICAV GEFIP SELECT gérée par GESTION FINANCIERE PRIVEE - GEFIP (ci-après la « **Société de gestion** ») agréée par l'Autorité des marchés financiers (ci-après « **AMF** ») sous le numéro GP 90043 et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

### **Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?**

Nous vous informons que sur décision du Conseil d'administration, la Société de Gestion va modifier le prospectus de votre Compartiment, de manière à prolonger la période de souscription exonérée de commission de souscription acquise au compartiment, jusqu'au 31 mars 2024.

Cette modification n'impacte ni la stratégie, ni le profil de rendement/risque de votre Compartiment.

Le détail des modifications est disponible dans le tableau comparatif ci-après.

### **Quand ces modifications entreront-elles en vigueur ?**

Ces modifications ne sont pas soumises à agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Elles entreront en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2024**, sauf précision apportée dans le tableau comparatif ci-dessous, de manière automatique et sans démarche de votre part.

### **Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

Modification du profil de rendement/risque :	Non
Augmentation du profil de rendement/risque :	Non
Augmentation potentielle des frais :	Non
Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque :	Non significative <sup>1</sup>

### **Quel est l'impact de ces modifications sur votre fiscalité ?**

Cette opération est sans conséquence fiscale pour les actionnaires. En cas de désaccord avec ces modifications, le rachat sera considéré comme une cession. La fiscalité sera donc fonction de la nature de l'actionnaire et/ou de l'enveloppe sans laquelle il a souscrit les actions du présent Compartiment.

### **Quelles sont les principales différences entre votre Compartiment dont vous détenez des actions avant et après cette modification ?**

Caractéristiques comparées du Compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025 (avant et après modification) :

---

<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du Compartiment à une ou plusieurs typologies de risques.

**GEFIP SELECT**  
**Société d'investissement à capital variable (SICAV)**  
**Société Anonyme (S.A.)**  
**Siège social : 223 rue Saint-Honoré 75001 Paris**  
**R.C.S. PARIS : 895 404 374**

	Avant	Après
<b>Frais</b>		
Commission de souscription acquise à l'OPCVM (Actions P et I)	Néant : de la date de création au 21 décembre 2023 0,5% : après le 21 décembre 2023	Néant : de la date de création au <b>31 mars 2024 inclus</b> 0,5% : après le <b>31 mars 2024</b>
Opérations de vendus / achetés.	NA	Les opérations de vendus/achetés pour un même nombre de titres, ne sont pas soumises aux commissions de souscription et de rachat que celles soient acquises au Compartiment ou non à compter du <b>15 décembre 2023</b> .
<b>Informations pratiques</b>		
Titres de créances et instruments du marché monétaire (Méthode d'évaluation)	Pour le compartiment GEFIP Obligations 2025, les titres obligataires sont valorisés à l'ask jusqu'au 21 décembre 2023 puis au mid après cette date.	Pour le compartiment GEFIP Obligations 2025, les titres obligataires sont valorisés à l'ask jusqu'au <b>31 mars 2024</b> puis au mid après cette date.

La méthode d'évaluation des titres obligataires demeure en « Ask » jusqu'au 31 mars 2024 puis au « Mid » à compter du 31 mars 2024.

**Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés du Compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025.

Le prospectus et le Document d'Informations Clés de votre Compartiment sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.gefip.fr/les-fonds-gefip/>

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés :

- Au siège social de la société de gestion : 223, rue Saint-Honoré 75001 Paris
- Par courriel à l'adresse suivante : [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr)

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous sérait d'obtenir sur ces opérations.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

**Arnaud PUISEUX**  
**Président de la SICAV GEFIP SELECT**

